Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 035-213502057-20260330-2026_23-DE

Département Ille-Et-Vilaine
Commune de Noyal Sous Bazouges

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/03/2026

Date de la convocation
25/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 01/04/2026

L'an 2026, le 30 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Noyal Sous Bazouges dûment convoqué s'est réuni en session publique ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MALLET Bertrand, Maire.

Présents : M. MALLET Bertrand, Maire,
Mmes : BAZILLE Sandra, BOBON Christelle, BOUGERE Cindy, MAGAUD PERNOT Roxanne,

MM : EON Jean-Yves, MAILLARD Jean-Charles, PRESSET Jean-Baptiste, THÉBAULT Fabrice

Excusés et représentés :
SAVINEL Fanny donne pouvoir à MAGAUD PERNOT Roxanne
MARIAU Noël donne pouvoir à MALLET Bertrand

Secrétaire de séance : MAGAUD PERNOT Roxanne

2026/23 – Remboursement de frais engagés par un élu

Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée délibérante que Madame Fanny SAVINEL, conseillère municipale a engagé des frais à hauteur de 14,90€ pour l'achat d'une pâte graphitée noire afin de nettoyer le four de la cuisine de la salle polyvalente.

Il y a lieu de la rembourser.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le remboursement des frais engagés par Madame Fanny SAVINEL à hauteur de 14,90€.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder au remboursement.

Secrétaire de séance :
Roxanne MAGAUD PERNOT

Pour copie conforme :
Le Maire, Bertrand MALLET